

OFI Fund RS European Equity Positive Economy

ACTIONS • EUROPE • ÉCONOMIE POSITIVE

OFI Fund RS European Equity Positive Economy est investi dans les entreprises européennes engagées dans la protection de l'environnement et des individus pour répondre aux enjeux de la société et des générations futures.

Les gérants ont défini un univers de sociétés actives dans l'économie positive autour de quatre grandes thématiques : la transition énergétique, la préservation des ressources naturelles, la santé et le bien-être, et la sécurité et l'inclusion sociale. Ils visent à sélectionner des acteurs de niche, en croissance et innovants ayant une contribution positive élevée de leur activité sur des enjeux.

L'analyse des sociétés porte à la fois sur la stratégie de développement de l'entreprise, la qualité de la politique de RSE (intégration des critères ESG et suivi des controverses) et l'implication dans les objectifs de développement durable fixés par l'ONU. La rencontre avec le management est au cœur de l'analyse fondamentale.

Le fonds vise à surperformer le Stoxx Europe 600 DNR⁽¹⁾, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.

⁽¹⁾Plus d'informations sur : www.stoxx.com

L'économie positive, une contribution positive pour réaliser les ODD

De nombreux domaines d'activités pour s'engager dans le développement durable
60 sous-thèmes sont représentés dans l'univers de l'économie positive



**PRÉSERVATION
DES RESSOURCES
NATURELLES**

- Économie circulaire
- Valorisation des déchets
- Innovation/Éco-conception
- Eau propre et assainissement
- Lutte contre la déforestation



**SANTÉ
BIEN-ÊTRE
SÉCURITÉ**

- Alimentation saine
- Lutte contre les maladies
- Prévention & diagnostic
- Sécurité des personnes et des systèmes



**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

- Énergie renouvelable
- Efficacité énergétique
- Bâtiments verts
- Mobilité propre et décarbonée
- Cleantech



**INCLUSION
SOCIALE**

- Accès aux produits de base (santé, énergie, emploi, télécommunications, services financiers...)
- Formation et éducation



Les sous-thèmes cités sont des exemples et ne sont pas limitatifs.

Équipe de gestion



**Béryl
BOUVIER DI NOTA,
SFAF**
Directeur Adjoint
Actions européennes



**Arnaud
BAUDUIN**
Gérant



**Jean-Marie
PEAN**
Analyste
Impact Investing

Les atouts

- Investir dans la croissance vertueuse de demain
- Sélectionner les entreprises impliquées dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations Unies
- S'engager dans la finance responsable en donnant du sens et de la performance à ses placements



Les risques

- Perte en capital
- Actions
- Petites capitalisations
- Change
- Contrepartie
- Gestion discrétionnaire

Caractéristiques

CODES ISIN

Part IC : LU1209226296 • Part ID : LU1209226379
Part R : LU1209226023

FORME JURIDIQUE

Compartiment de SICAV luxembourgeoise UCITS V

CLASSIFICATION AMF

Néant

DATE DE CRÉATION

8 avril 2015 • Réorientation de gestion le 13 juillet 2017, réglementé par la CSSF

DEVISE

Euro

VALORISATION

Quotidienne

SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Lux • Délégation : OFI AM

CONSEIL/COMMERCIALISATEUR

OFI AM

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation / Distribution

FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

3 % max / Néant

FRAIS DE GESTION COURANTS

Parts IC : 1,08 % • Parts ID : 1,09 %
Part R : 2,01 % • Part RF : 1,35 %
(exercice précédent, clos en décembre 2018)

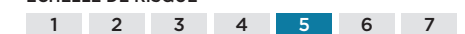
COMMISSION DE SURPERFORMANCE

20 % de la performance supérieure à l'indice de référence

MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

Part IC/ID : 500 000 € • Part R : 1000 €

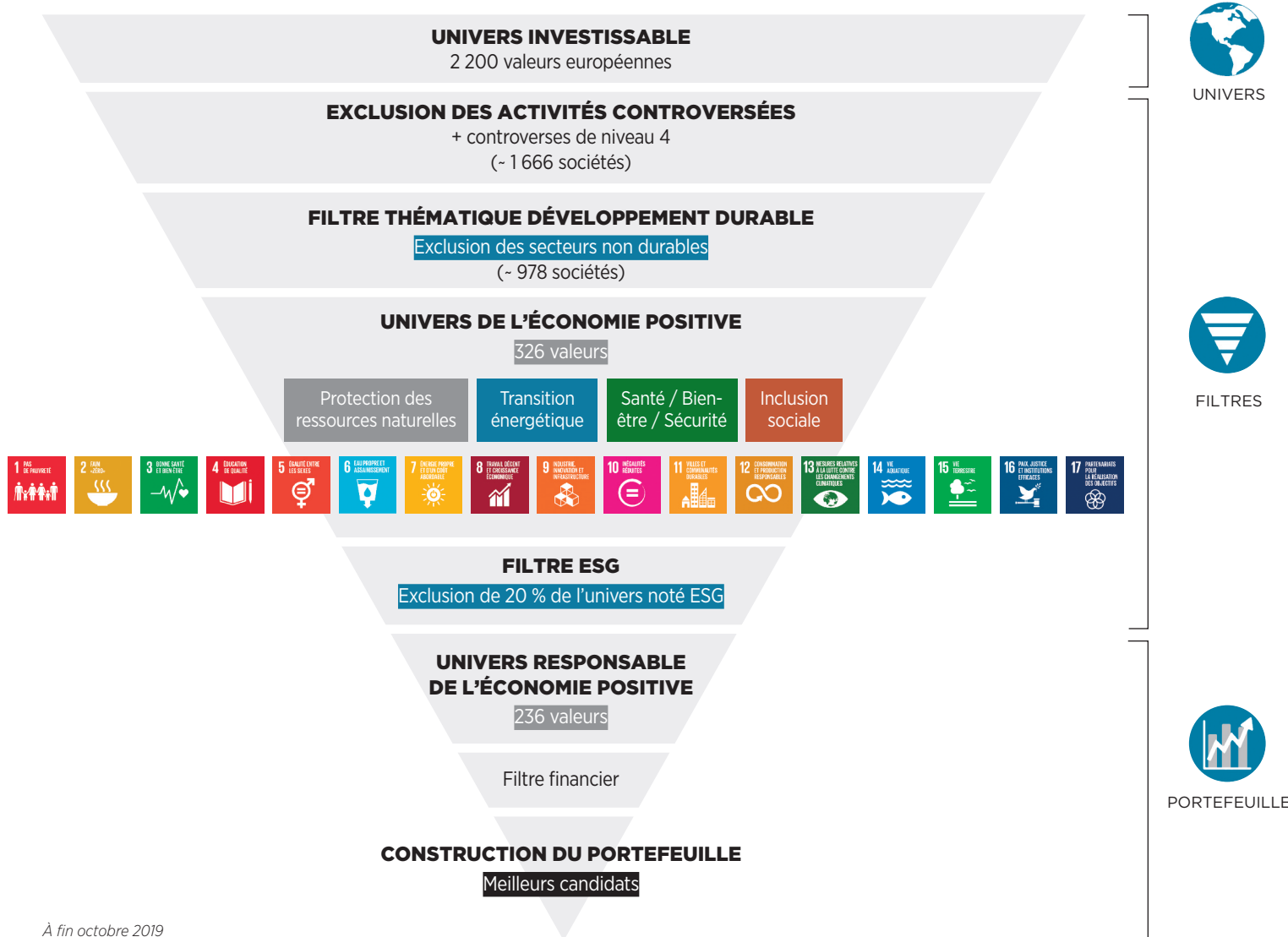
ÉCHELLE DE RISQUE*



Risque moins élevé, rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Équipe de gestion au 31/12/19, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr • *L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).



FOCUS SUR L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Actions européennes :

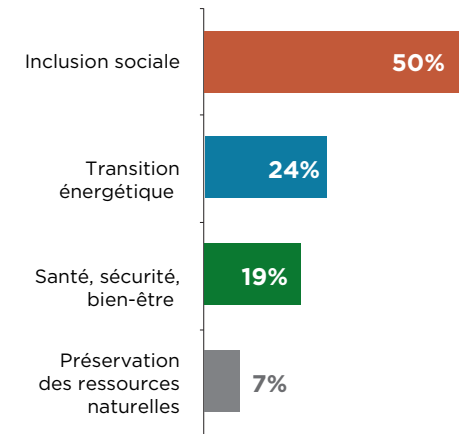
- Valeurs cotées
- Valeurs en croissance

Univers de 400 valeurs

Des acteurs de niche, des sociétés flexibles, innovantes et accessibles :

- Un biais small & mid cap
- Un biais sectoriel sur l'industrie, la santé et la technologie

RÉPARTITION DES THÉMATIQUES DANS LE PORTEFEUILLE



Source : OFI AM à fin novembre 2019

À fin octobre 2019



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(ont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

